



Les Associations d'Aide aux Victimes sont composées de **professionnels formés**, notamment : accueillants, psychologues juristes et travailleurs sociaux. Ils sont spécialistes de la prise en charge globale des victimes, et ont une connaissance plurielle de toutes les conséquences des faits qu'elles ont subis. Elles les accompagnent en complémentarité avec les acteurs locaux.

Toutes les Associations France Victimes sont conventionnées par le ministère de la Justice.

La Fédération France Victimes regroupe **130 Associations d'Aide aux Victimes** sur tout le territoire français (métropole et Outre-Mer). Le réseau d'Aide aux Victimes compte **1 450 professionnels** et **320 000 personnes/an** sont accueillies dans plus de **850 lieux d'accueil**.

Retrouvez les services disponibles près de chez vous !

Découvrez l'application mobile
AIDEZ MOI !



@FranceVictimes

#VictimesPlusJamaisSeules

www.france-victimes.fr

Pour nous contacter :

09 70 19 52 52

contact@france-victimes-nfc.fr

www.france-victimes-nfc.fr



NUMEROS UTILES

3919 Violences femmes info
Urgences hébergement : 115



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE
DU DOUBS



MINISTÈRE de la JUSTICE
— REPUBLIQUE FRANÇAISE —



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE
DU TERRITOIRE
DE BELFORT



MINISTÈRE
DE LA COHESION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



Commission générale à l'égalité des territoires



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE
DE HAUTE-SAÔNE

VICTIMES, PLUS JAMAIS SEULES

COMMENT VOUS FAIRE AIDER ?

LES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX VICTIMES

Un service gratuit et confidentiel

Un accompagnement de toutes les victimes au quotidien

Des professionnels formés



www.france-victimes.fr